

DEPUIS 1938



BULLETIN D'INFORMATION

Edition du 15 juin 2002

DU BON USAGE DE LA BOURSE

Objet de bien des fantasmes, « la Bourse » doit être regardée pour ce qu'elle est. Elle a une fonction première : permettre la mise en relation des investisseurs disposant de capitaux (les épargnants, les ménages,... avec ou sans l'intermédiation des banques et des assurances) et des entreprises qui recherchent des capitaux.

On ne « joue » pas en bourse pour « faire un coup », comme on remplit un bulletin de loto, avec l'espoir de gagner au prochain tirage. On investit dans un portefeuille de valeurs composé en fonction d'objectifs réalistes à moyen ou long terme : l'on accepte donc une baisse possible à court terme, en prévoyant d'évaluer l'opération sur la durée. L'ensemble des études convergent pour considérer que sur la durée, l'investissement boursier obtient des performances supérieures aux autres placements.

Bien sûr, le meilleur résultat est obtenu lorsque l'on achète alors que les cours sont faibles, et que l'on revend lorsque les cours sont élevés. La difficulté est que les commerciaux des banques et assurances, les médias,... tout l'environnement pousse à la faute : ils communiquent activement lorsque les marchés regorgent de plus-values latentes, et incitent au désengagement lorsque les courbes plongent. Or le vieil adage selon lequel « on achète au son canon et l'on vend au son du clairon » est toujours actuel !

Pascal MARTIN-RETORD

Provisions pour risques Nouvelles règles

Il a longtemps été dans la tradition comptable d'utiliser les provisions pour risques et charges pour « lisser » les résultats d'un exercice à l'autre. Un peu plus de provisions les bonnes années, un peu moins les années maigres limitaient les variations du résultat.

Dans le cadre de la normalisation des pratiques, cette époque est aujourd'hui révolue : les provisions pour risques et charges sont redéfinies de manière beaucoup plus restrictives. Notamment, elles supposent qu'à la clôture de l'exercice, une obligation vis à vis d'un tiers puisse être caractérisée.

Tableau de bord

Certes, un tableau de bord élaboré exige la mise en œuvre d'une comptabilité analytique tenue régulièrement.

Mais dans bien des cas, une première approche simplifiée peut être conduite sous forme d'un suivi mensuel comparé d'un exercice sur l'autre de quelques paramètres essentiels

- Quantités vendues/produites
- Chiffre d'affaires
- Achats de marchandises/matières
- Masse salariale

N'hésitez pas à nous solliciter pour la mise en place d'un tel outil.

Marie-Pierre DENTIN rejoint GMR

Marie-Pierre DENTIN a rejoint notre cabinet au début de ce mois.

Expert-comptable diplômée, elle exerçait depuis une dizaine d'années en Normandie, au sein d'un cabinet d'importance nationale.

Familière des petites et moyennes entreprises, elle a aussi acquis une spécialisation marquée dans le domaine associatif et institutionnel.

Le cas échéant, nous vous remercions de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

3 bis - 5, boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY
tel 04 79 62 26 73
fax 04 79 96 99 37

MBE / 225
69, boulevard Saint-Marcel
75013 PARIS
e-mail : gmrpmr@aol.com

Les Glaciers
73150 VAL D'ISERE
tel 04 79 06 09 85
fax 04 79 06 15 93